

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Tunnel Stephanie : Avis favorable rendu en urgence par la Ville de Bruxelles en faveur des travaux de rénovation**

**Bruxelles, le 25 février 2016 : Ce jeudi matin, le Collège de la Ville de Bruxelles a rendu un avis favorable, en urgence, à la demande de Bruxelles Mobilité introduite ce mercredi, visant à rénover le tunnel Stephanie par décapage et mise en place d'armatures supplémentaires.**

Au vu de sa vétusté, la Région a jugé nécessaire de remettre en état une des portions du tunnel Stephanie, à savoir celle se situant à près de 57 mètres de sa sortie et ce, sur près de 60 mètres de long. Les deux portions du tunnel, à son entrée place Poelaert ne sont quant à elles pas concernées : elles ont en effet déjà été rénovées entre 2007 et 2009.

Les travaux visent à renforcer la structure actuelle par ajout d'armatures horizontales dans le sens porteur. Ces armatures seront enrobées de béton et rendues solidaires à la structure principale par pose d'aciers scellés au béton existant.

Ces travaux sont qualifiés de travaux « structurels », cela signifie qu'en dehors de modifications dans le béton, ils ne devraient occasionner aucun autre changement.

*«Etant donné l'urgence de la situation, j'espère que Bruxelles Mobilité entamera les travaux dans les plus brefs délais. »*, a déclaré Geoffroy Coomans de Brachène, Echevin de l'Urbanisme et du Patrimoine à la Ville de Bruxelles.